

Le Patrimoine bâti

La Fagne de Trélon

Baives
Epe-Sauvage
Liessies
Wallers-Trélon
Willies

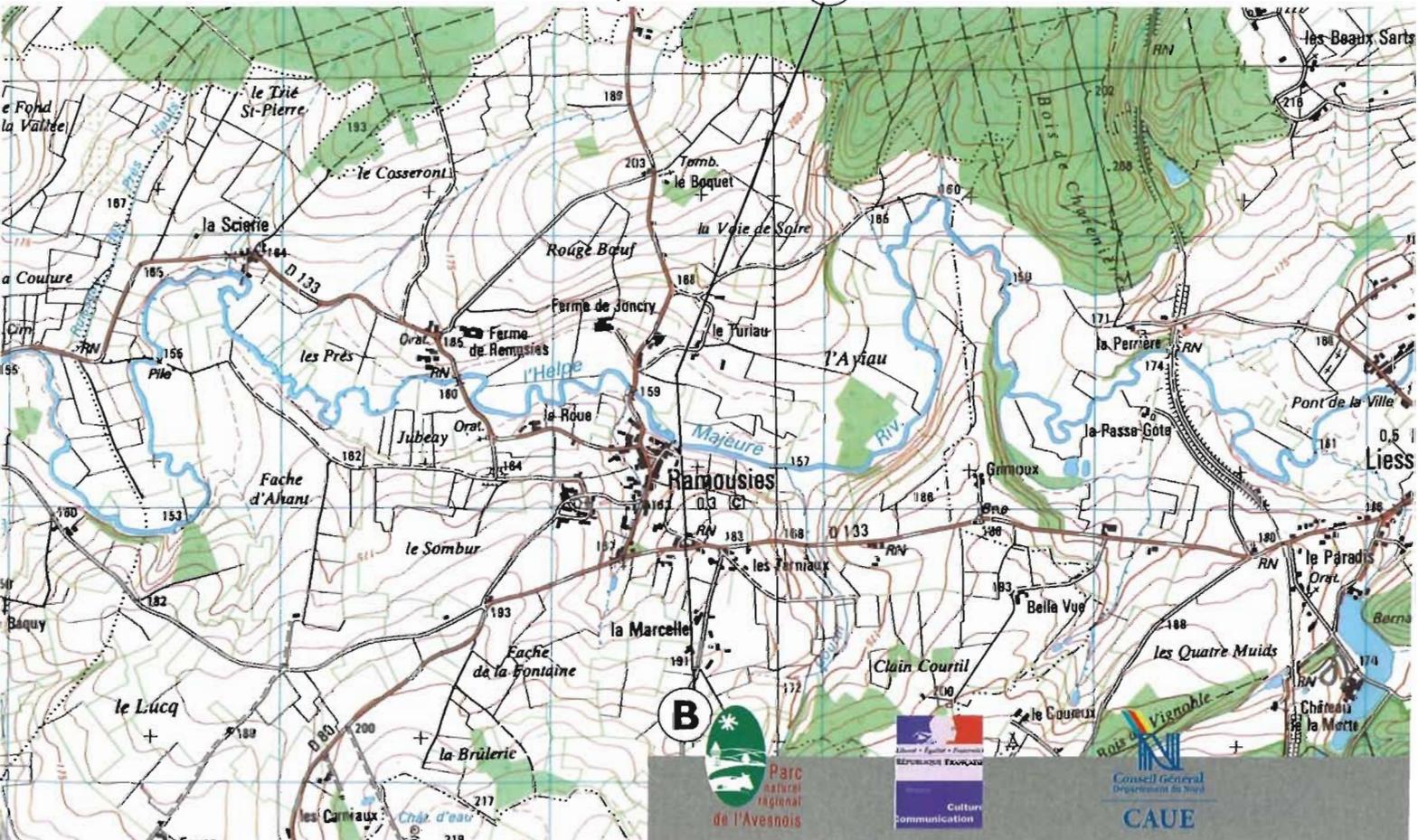
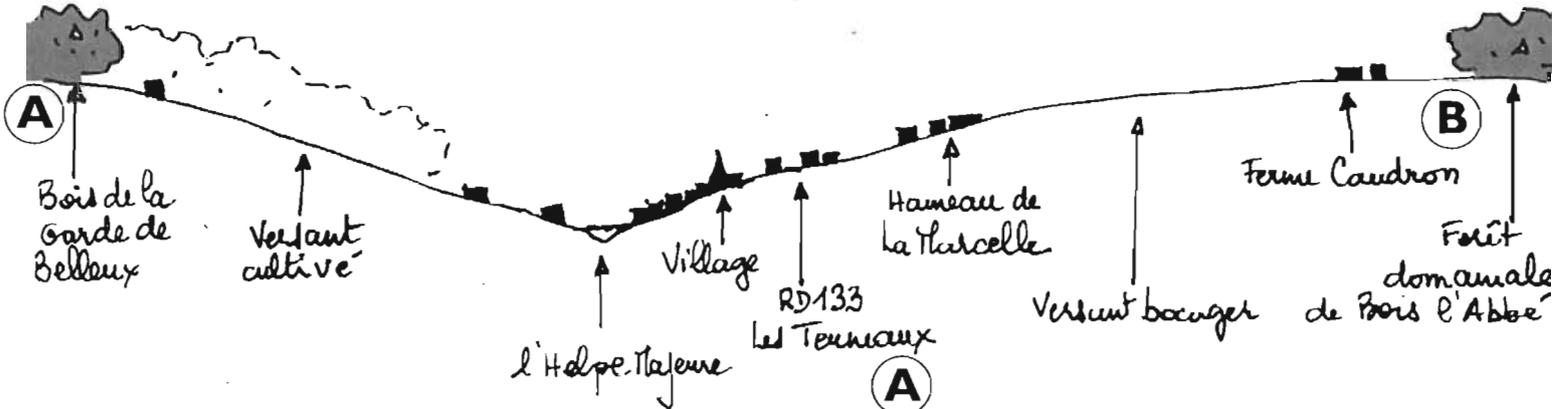


Source : Sigale® - IGN BD carto® 1990 - 1991

Ramousies

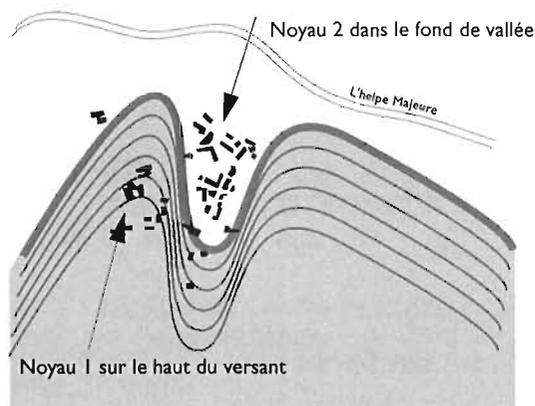
Typologie paysagère la vallée encadrée de forêts

- vallée encadrée de forêts (grands massifs boisés),
- présence de la rivière l'Helpe-Majeure,
- noyau bâti implanté sur versant et/ou en fond de vallée,
- perception orientée par l'axe de la vallée (co-visibilité d'un versant à l'autre),
- activité agricole dominante.



Implantation paysagère

L'originalité de Ramousies est d'être composé de **deux parties distinctes** réparties sur le versant sud de l'Helpe Majeure : sur le haut de la pente, une partie ancienne du village forme **un petit bourg** groupé et compact **rassemblé** autour de l'église.



La position des deux noyaux

Autour de la RD80 traversant la vallée, s'est développée **une partie linéaire** dont le centre proche du fond de vallée est constitué d'une place de forme triangulaire, encadré de fronts bâtis alignés.

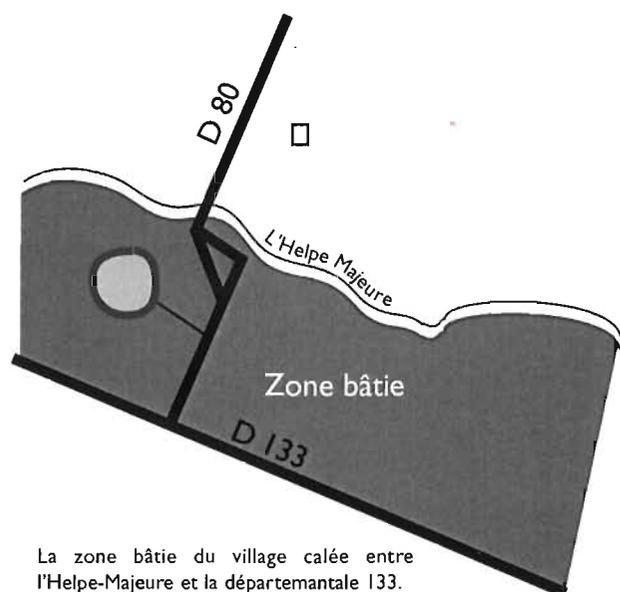


Le noyau linéaire.



Les deux noyaux du village.

Sur le rebord du plateau, au dessus de la vallée, **les Terniaux** constituent une partie isolée faite de quelques maisons implantées autour de la RD133. En venant de Liessies, ce groupe marque **une entrée nette du village**. Cependant sa position et son accroche à la route de Sains-du-Nord, n'invite pas à descendre dans le centre du village.



La zone bâtie du village calée entre l'Helpe-Majeure et la départementale 133.



Les Terniaux.



La covisibilité de versant à versant.

Le **versant nord** est relativement **ouvert**, occupé par de grandes parcelles cultivées encore encadrées de haies. Ces horizons sont limités par les **crêtes boisées** des bois de la Petite Villette et de la Garde de Belleux. Là, se situe un passage dégagé (les Défrichés) entre Fagnes de Solre et de Trélon. C'est autour de cet axe (la RD80) que s'accrochent les rares habitations de ce versant.



La vallée humide de l'Helpe Majeure.

Le **fond de vallée**, à la fois **large et plat**, est occupé par quelques grosses fermes isolées qui profitent des prairies humides comme pâtures de proximité.



Le versant nord.

Le versant sud, d'abord pentu à proximité du village, se développe en profondeur et s'étire de façon plus douce jusqu'à la forêt de Trélon. Il est parsemé de petits boisements et présente **une mosaïque de parcelles cultivées ou bocagères**. De ce côté, le bâti se concentre essentiellement au niveau du hameau de la Marcelle, non loin du village.



Le versant sud.



Les méandres de l'Helpe.

Les sous-ensembles

Rempisies



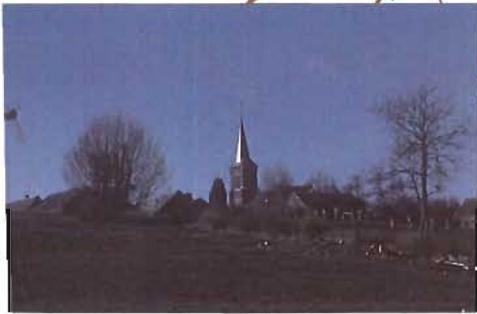
Le Tureau, Joncry



La scierie



Le noyau de l'église n°1



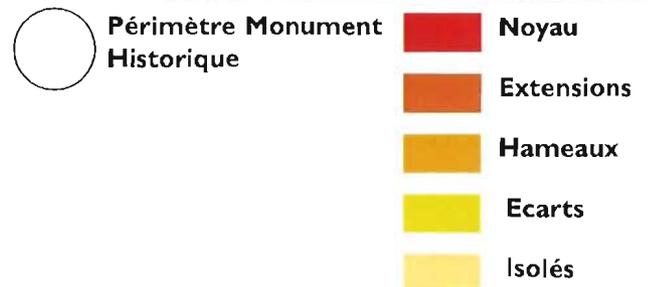
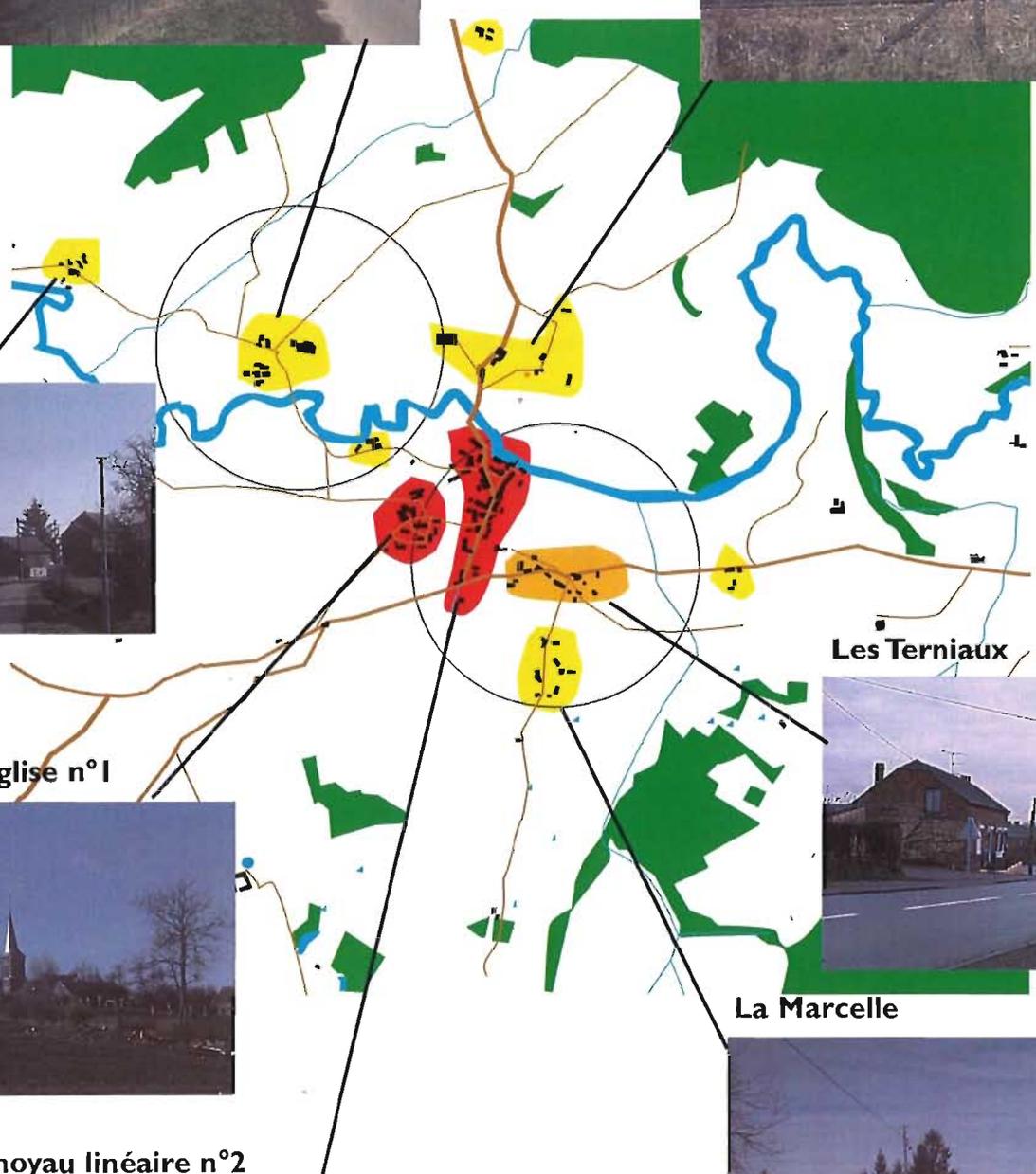
Le noyau linéaire n°2



Les Terniaux



La Marcelle



Les extensions, les hameaux, les écarts et les isolés

Rempies.



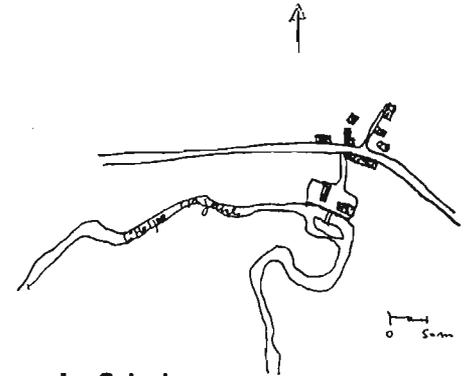
Rempies

Rempies est un écart incluant un monument historique, les vestiges de l'ancien château. Il est situé à environ 1,5 km, de l'autre côté de l'Helpe, sur le versant opposé aux noyaux, en co-visibilité avec le noyau de l'église. Il est constitué de trois grandes fermes, organisées autour d'un carrefour. Il s'agit d'un regroupement autour de l'ancien château qui surveillait le franchissement de l'Helpe. Cet accès au village s'est marginalisé par rapport à la D133 et au développement de Sains-du-Nord.

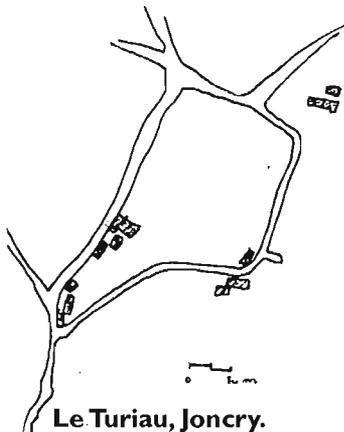


La Scierie

Ecart, en contact avec l'Helpe, situé sur un versant en pente douce opposé à celui plus pentu du noyau situé à environ 4 km. Il est formé par un bâti groupé constitué de fermes et d'une ancienne scierie.



La Scierie.



Le Turiau, Joncry

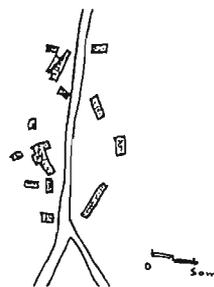
Le Turiau est un écart implanté près du fond de la vallée, en terrain relativement plat. Il est situé de l'autre côté de l'Helpe par rapport aux deux noyaux. Il est constitué de fermes isolées avec des hangars.



Le hameau du Terniaux.

La Marcelle

Cet écart est implanté sur le plateau dominant la vallée. Il est constitué d'un groupement de quelques fermes, en linéaire discontinu. Celles-ci, placées en retrait, sont implantées de biais et de manière symétrique par rapport à la voie.



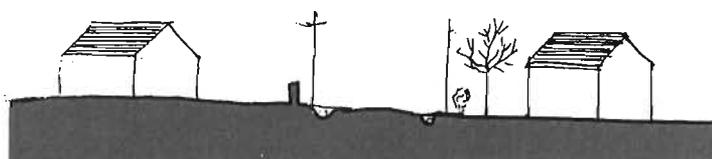
La Marcelle.

Les Terniaux

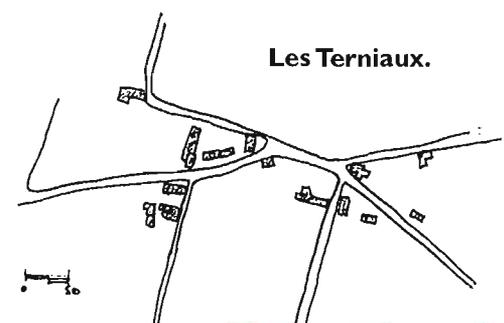
Ils constituent un hameau, non loin des noyaux ; ils sont situés à flanc de colline, implantés le long de la D133. Depuis les Terniaux, on peut apercevoir les deux noyaux, ainsi que le versant opposé. La forme générale de ce hameau s'adapte au carrefour en surplomb. Il est composé de grosses fermes et de maisons parallèles à la route, ainsi que de constructions récentes. L'habitat suit la pente.

Enjeux et orientations :

Le hameau des Terniaux doit pouvoir affirmer sa fonction de porte du village et inviter à comprendre où se situent les centres de celui-ci.



Les maisons de la Marcelle en symétrie par rapport à la route.



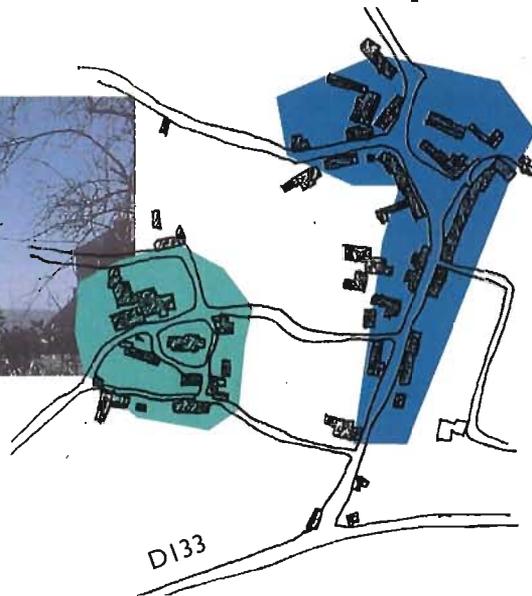
Les Terniaux.

Les noyaux de Ramousies

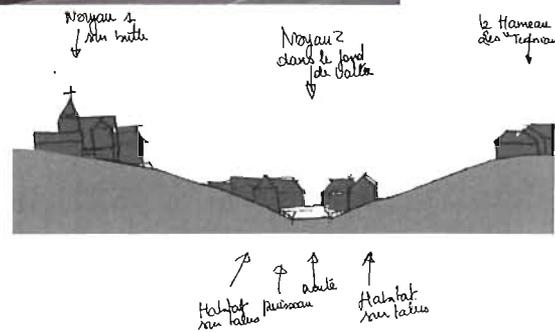
La commune de Ramousies comporte deux noyaux distincts.



Noyau de l'église (1)



Noyau linéaire (2)

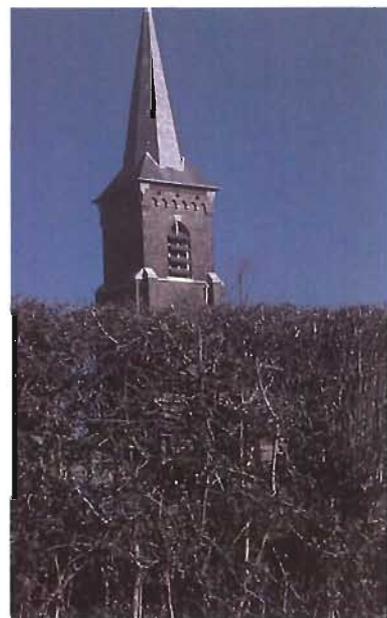


Coupe de principe, depuis la D 133 reliant Sains-du-Nord à Llesies.

Le noyau de l'église :

Le noyau ne se distingue pas réellement de la place de l'église. Bien que très lisible en raison de son implantation sur une butte, il est cependant plus complexe qu'un seul rang de bâtiments concentriques autour de l'église : une des voies est en effet dédoublée. Depuis celle-ci, le cœur du noyau est peu visible en raison d'un système de haies hautes et du fait que le chemin est en creux. Le noyau est composé de fermes groupées autour de l'église. L'église est placée avec le cimetière qui l'entoure, sur un socle constitué par un talus herbager soutenu par un muret d'environ deux mètres dans sa partie la plus haute. Au nord, les fermes sont implantées perpendiculairement à la route, sur un talus. Cette route en boucle qui fait le tour de l'église permet également d'accéder aux fermes privées. Aussi cette configuration crée une certaine confusion entre les espaces. Cependant, des haies délimitent des cours ou des jardins devant les habitations. Il n'y a pas d'alignement concerté : les bâtiments se sont implantés selon les possibilités laissées par le jeu de la pente.

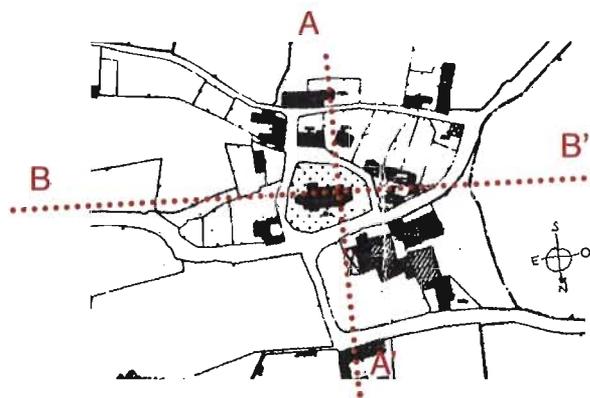
Le noyau est constitué de fermes anciennes en grès avec ajouts de bâtiments au début du XX^e siècle et d'un pavillon récent. Ce noyau paraît à l'écart de toute animation ou vie collective. Un espace libre composé de prés est situé entre les deux noyaux. Cependant, on a une impression de resserrement due à la présence de haies denses, de talus hauts et de la pente du chemin. L'inscription du bâti dans le paysage, sur un socle, est particulièrement intéressante.



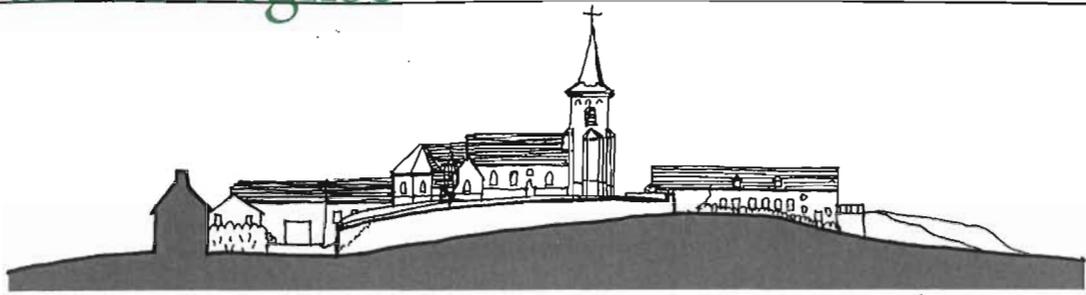
L'église derrière la haie.



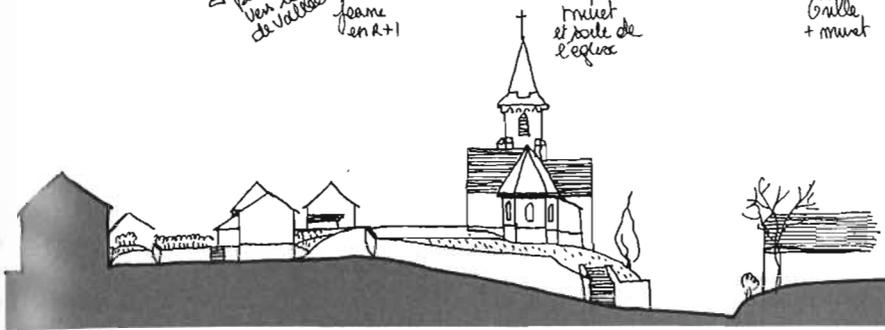
L'accès au noyau.



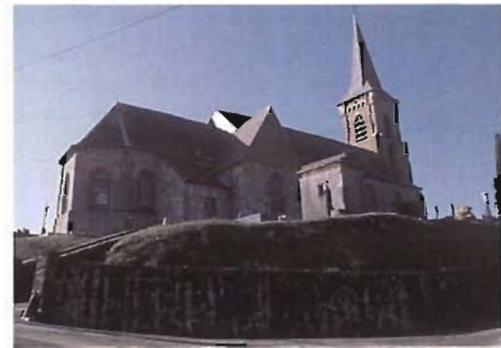
Le noyau de l'église



Coupe BB'



Coupe AA'



L'église sur son socle.

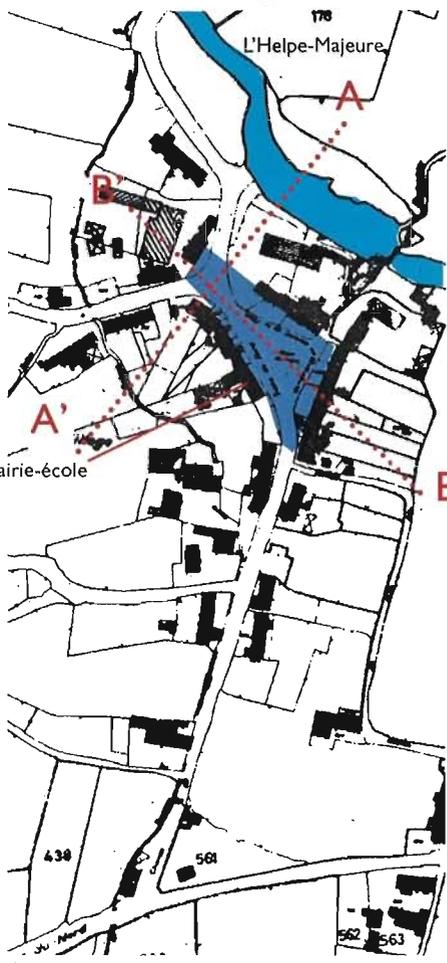


Un chemin parallèle au noyau.



La ferme à l'entrée du noyau.

Le noyau linéaire et sa place



Forme urbaine du noyau 2

La place triangulaire.

Le noyau linéaire :

Il est situé en contrebas à la fois du noyau n°1 et de la route D133, reliant Sains à Liessies. Il est organisé autour d'une place triangulaire et en liaison avec l'Helpe-Majeure. Plus important en nombre de bâtiments que le noyau n°1, son rôle communautaire est également plus fort. Au nord il est limité par l'Helpe-Majeure avec un moulin et son bief, ainsi que par une rangée de peupliers bordant le cours de l'eau. L'entrée par le nord longe un hangar perpendiculaire à la route et une ferme. L'entrée du noyau se prolonge le long de la place, puis se poursuit par une route bordant un ruisseau partiellement caché, jusqu'à la D133.

L'entrée depuis la D133 se présente de manière non uniforme : un logis de ferme datant du début du XX^e siècle marque l'angle du côté de Sains-du-Nord, un chalet sur le talus domine l'autre angle et plus loin un pavillon est positionné sur le talus.

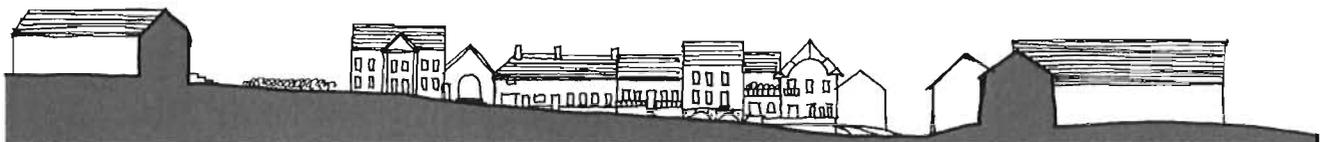
Le bâti de ce second noyau est mixte : il est composé d'habitations, de fermes, de lieux communautaires (mairie-école, salle des fêtes) et de maisons récentes. La grande variété de l'implantation du bâti ancien évite toute impression de monotonie.



Silhouette dans le paysage du noyau 2



Accès au noyau 2.



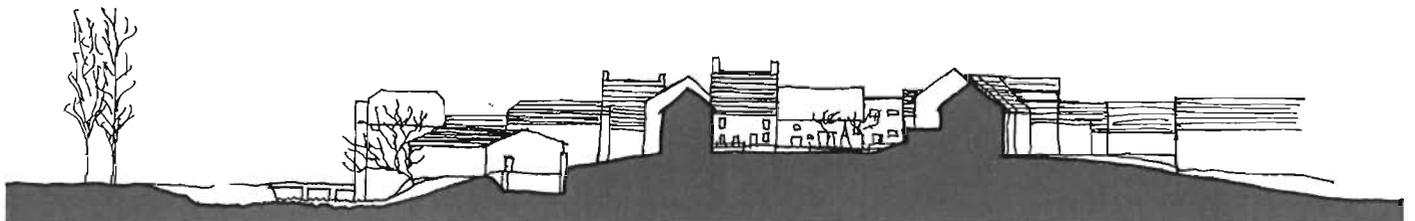
Profil de la place coupe BB'

↑ ferme
↑ moulin

↑ paysage avec non bâti

↑ Mairie école

↑ bois
↑ ferme



↑ L'Helpe Majeure
↑ ancien moulin

↑ place du Village avec monument aux morts

Coupe AA' sur la place.

Enjeux et recommandations :

Pour les noyaux du village, il s'agit de :

- garder la ceinture verte entre les deux noyaux du village,
- conforter l'identité des structures des deux places (de type linéaire et de type concentrique),
- favoriser des liens visuels et piétons entre les deux places,
- affirmer et valoriser l'accès depuis la D 133 en permettant la constructibilité autour de la rue menant vers les cœurs du village,
- préserver l'espace clôturé à proximité de la mairie-école qui permet une aération vers le paysage environnant et crée un lien visuel avec le noyau de l'église,
- préserver la vue depuis le pont enjambant l'Helpe-Majeure, vers le moulin et les rives de la rivière car elle offre une vision pittoresque du village depuis son entrée nord.

La place :

Elle est située au centre du noyau n°2. Elle constitue un point de stabilité en avant des carrefours, un lieu aéré. De taille importante par rapport à la superficie du noyau, elle est de forme triangulaire, délimitée à l'ouest par la rue rejoignant la D133 qui comporte la mairie-école.

Les différents espaces qui composent la place s'opposent : la forme triangulaire, un espace vide circulaire aménagé, cerné par des bornes, des jardinières et des bancs, un parking face à la mairie, englobés dans un espace goudronné qui comprend également l'espace polylobé du monument aux morts. L'ambiance de la place est plutôt minérale.

On ne retrouve pas d'unité du bâti : des fermes anciennes en grès, en brique du début du XX^e siècle, une maison des années 1950, une mairie III^e République... A l'est sont situés des bâtiments à un étage et à l'ouest des rez-de-chaussée simples, sauf la mairie.

La place a un rôle de parking, de lieu de rassemblement dû à la présence de l'école, de la mairie, de la salle des fêtes et de l'arrêt de bus. Elle comporte un important mobilier : bancs, bornes, jardinières. Aux espaces en opposition constituant la place elle-même, s'ajoutent toutes les zones de transition (usoirs) et de séparation (grillages, jardinières), les zones de contact entre l'espace public et les espaces privés. Certains des usoirs ont été privatisés devant les parcelles des maisons ; les autres sont laissés à l'abandon. Aujourd'hui, il existe une trop grande variété de traitement de ces espaces avec des murs de clôtures, haies, herbes, gravillons, qui diminuent la cohérence de l'ensemble.



Le fond de place.

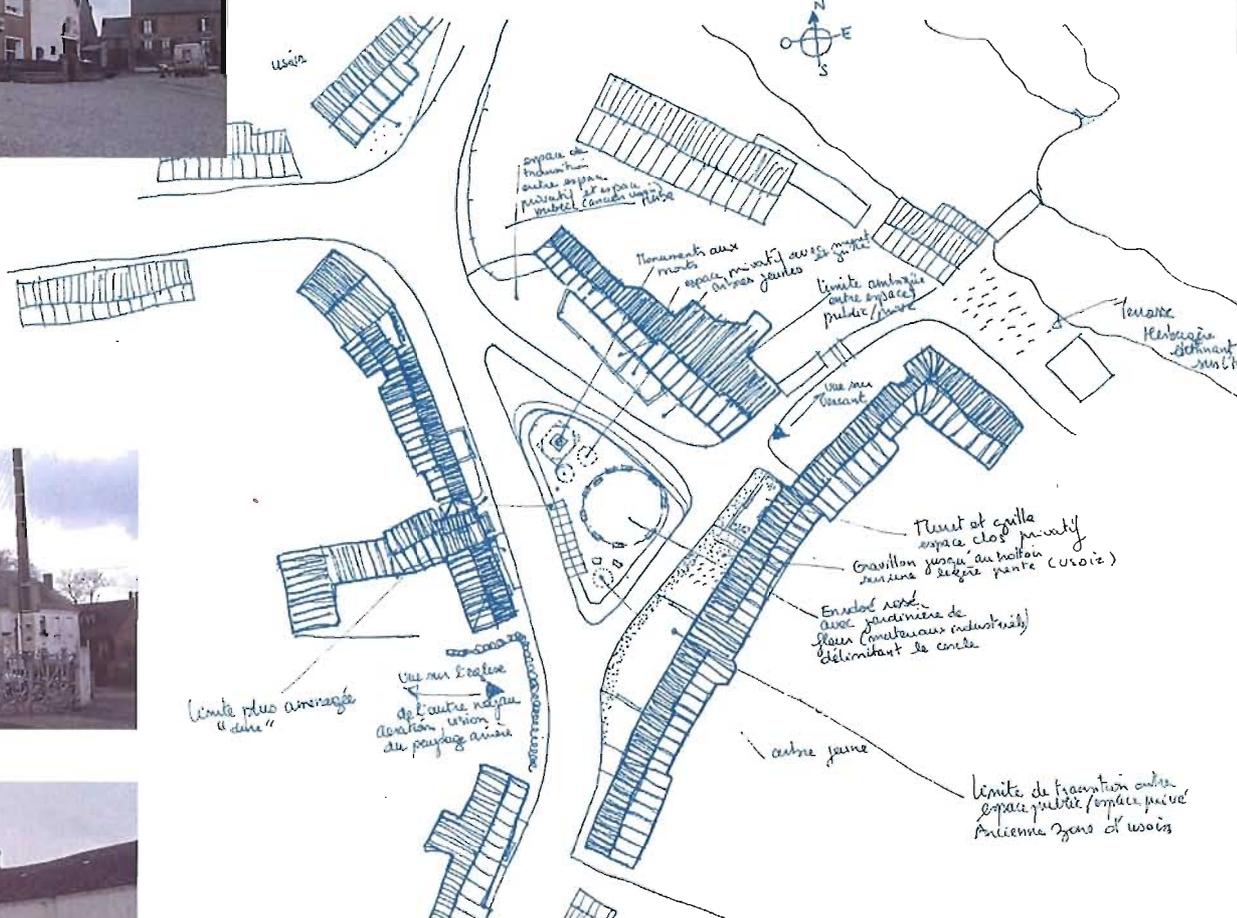
Actuellement on observe :

- une multiplicité des traitements au sol,
- une diversité des mobiliers installés (bancs, jardinières...),
- une complexité du relief qui conduit à une vision centrifuge donnant l'aspect d'une place évasée, et niant ainsi l'idée de centre,
- une très grande diversité du traitement des espaces publics avant (usoirs) et des façades
- des entrées très évasées,

Enjeux, recommandations :

Hiérarchiser les points d'intérêts de ce lieu :

- ses limites bâties et non bâties
- son statut public et son rôle de centralité,
- son identité liée à la présence d'espaces privés à l'avant des maisons en regard de l'espace public,
- uniformiser les usoirs (espace se trouvant entre l'espace public de la place et l'avant des maisons).



Le monument aux morts.



La mairie-école.

Ancienne province du Hainaut
Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe
Canton d'Avesnes-sur-Helpe nord

Superficie de la commune : 960 hectares
Population : **245** (chiffres de 1999)
1975 : 324 ; 1990 : 247.

Document d'urbanisme : RNU
Étude FACV intercommunale : en cours.

Informations générales

Edifices protégés au titre des monuments historiques :

- Ferme de Rempies, façades et couvertures des bâtiments d'entrée avec échauguette, la tour et les écuries (XVI et XVIIIe siècles), inscription par arrêté du 23 février 1951.
- Chapelle Notre-Dame de Bon Secours, inscription par arrêté du 11 janvier 1951.



Historique :

Au Moyen-Age, Ramousies est une petite ville comprenant un château situé probablement au lieu-dit de Rempies ou de Rembriebes, un fort, ainsi qu'une importante église. Le château a été bâti par les princes de Croÿ pour la défense et la garde du pont sur l'Helpe contre la France. Le village est donné par le comte Bauduin à l'abbaye de Liessies voisine. En 1300, un moulin est également attesté sur les lieux, propriété des moines. L'église Saint Sulpice est reconstruite en 1574, un clocher ajouté au XIX^e siècle. Le château est transformé en ferme à la Révolution et a subi bien des modifications. De plan rectangulaire, il est constitué par un vaste corps de logis situé face aux écuries et aux étables, reliés d'un côté par la grange et de l'autre par une haute tour de section carrée. Celle-ci présente sur une vue des Albums de Croÿ datée de 1597 a été rehaussée en 1777 est encore visible dans les années 1950 est ruinée aujourd'hui.

Bibliographie :

DUVOSQUEL Jean-Marie (sous la direction de), Albums de Croÿ II, Propriétés des Croÿ, Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 1988, p. 194, 195 (planche 68), p. 198 et 199 (planche 70). MOSSAY Jean, En flânant dans l'Avesnois, Maubeuge, Editions Rotary-Club, 1974, p. 195 à 197.

Pour des informations complémentaires sur la Fagne de Trélon, vous pouvez vous référer au «Guide technique des paysages» et aux fiches thématiques sur le bâti, documents édités par le parc.